En ce qui concerne les Etats fédérés de Micronésie, aucun troca n'a été pêché dans l'Etat de Yap au cours des trois dernières années (1991-1993); en 1990, 40 tonnes de coquilles avaient été exportées. La Direction des ressources marines des Etats fédérés de Micronésie procède habituellement chaque année à une évaluation des stocks de trocas afin de déterminer la saison et le quota de pêche. Les trocas ne sont pas endémiques dans les autres Etats, mais ont été introduits au fil des années dans divers endroits. Depuis les années 1970, la production annuelle moyenne la plus élevée (71tonnes) des quatre Etats est celle de Pohnpei.

Les Iles Salomon sont traditionnellement l'un des principaux exportateurs de trocas du Pacifique, la moyenne des exportations annuelles s'établissant à 387 tonnes pour la période 1962-1991. Les exportations, supérieures à 600tonnes en 1986, ont été ramenées à 87,5 tonnes en 1991 (98 tonnes au moins ont cependant été achetées par les fabriques locales de boutons).

Les derniers chiffres dont on dispose pour les Iles Salomon indiquent que 79 tonnes de "coquillages marins" ont été exportées durant la période de janvier à septembre 1992. En 1991, les trocas représentaient 87 pour cent des exportations de "coquillages marins". En s'appuyant sur ce pourcentage pour l'année 1992, et en tenant compte de l'absence de données pour le dernier trimestre 1992, on estime que les exportations de coquilles de trocas ont atteint environ 49,5 tonnes en 1992. Les données d'exportations des services des douanes n'ont pas encore été rassemblées pour 1993 (Willington Piduru, comm. pers.).

La Nouvelle-Calédonie est également un gros producteur et ses exportations annuelles ont atteint 347 tonnes en moyenne pour la période 1962-1991; il faut noter cependant un record de près de 2 000 tonnes en 1978. En 1992, 185,5 tonnes de coquilles de trocas ont été exportées de Nouvelle-Calédonie au prix d'achat local de 250francs CFP / kg (2,50 dollars E.-U. environ). En 1993, les exportations se sont situées à 222,5 tonnes et le prix d'achat moyen à la production dans la Province Nord était de 238francs CFP / kg (2,35 dollars E.-U.) (Régis Etaix-Bonnin, comm. pers.).

Les exportations de coquilles de trocas de Vanuatu se sont situées en moyenne à 76 tonnes par an au cours des 20 dernières années, le record ayant été atteint en 1976 avec 220 tonnes. Vanuatu possédait cinq fabriques de boutons en 1993, chacune disposant d'un quota de 75 tonnes de coquilles brutes par an. Selon toute probabilité, la plupart des coquilles pêchées à Vanuatu sont maintenant traitées sur place, de sorte qu'il est impossible d'estimer la production à partir des exportations de coquilles brutes. Les services des douanes de Vanuatu n'établissent malheureusement pas de distinction entre les exportations de coquilles brutes, de boutons ou d'ébauches, et de déchets, si bien qu'il est impossible d'estimer indirectement la production à partir des données d'exportations de boutons.

L'autre gros producteur de la région Pacifique est la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont la production annuelle moyenne a atteint 380 tonnes entre 1980 et 1990 (les exportations avaient dépassé 1 000 tonnes en 1951). On ne dispose malheureusement d'aucune donnée récente sur les exportations de trocas de ce pays.

Expériences de réensemencement de trocas en Australie et à Vanuatu

par Laura Castell,
James Cook University,
Townsville (Australie)

Dans le cadre d'un projet commun, le service des pêches de Vanuatu et l'Université James Cook (Australie) étudient l'écologie de juvéniles de *Trochus niloticus* de culture transplantés sur des récifs coralliens, en particulier en ce qui concerne les effets de la densité d'ensemencement, de la taille des juvéniles et de l'habitat sur le taux de survie.

Le projet est financé par l'ACIAR (Centre australien pour la recherche agricole internationale) et le travail de terrain a été réalisé à Moso Island (Vanuatu) et Orpheus Island (Australie), en utilisant les mêmes méthodes dans les deux cas de façon à pouvoir comparer les résultats et déterminer si les phénomènes observés à la suite de la transplantation sont constants.

Les résultats de plusieurs expériences indiquent un taux de perte de 20 à 40 pour cent de juvéniles après trois jours, essentiellement dû à la prédation. Les densités d'ensemencement, qui variaient de 5 à 30 juvéniles au m^2, n'ont pas eu d'effet sensible sur la survie des juvéniles.

Compte tenu de la densité naturelle des juvéniles sauvages sur le récif, il est cependant conseillé de ne pas dépasser 10 juvéniles au m^2. La hauteur de la marée au moment du lâcher des juvéniles n'a pas eu d'effet significatif sur la survie. Les zones intertidales des deux îles sont en moyenne de plus de 200m de large sur 1km de long. Les juvéniles ont été lâchés à différents moments de la marée et il a été constaté que le taux de survie variait fortement pour une même hauteur de marée et entre les

différentes hauteurs de marées. Homogène à grande échelle, l'habitat intertidal des juvéniles de trocas est très hétérogène à petite échelle, la répartition des trous d'eau à marée basse, la quantité et la taille des débris coralliens et des grains de sable ainsi que la densité de prédateurs pouvant varier considérablement. C'est pourquoi, pour procéder à un ensemencement, il vaut sans doute mieux lâcher les juvéniles dans une zone étendue.

D'après les expériences réalisées à Orpheus Island en laboratoire et sur le terrain afin d'étudier l'influence de la taille des juvéniles sur la survie, il semble que celle-ci soit meilleure pour les trocas d'un diamètre supérieur à 24mm, essentiellement parce qu'ils échappent à partir de cette taille aux attaques des portunidés et des stomatopodes. A Orpheus Island, les juvéniles sauvages d'un diamètre inférieur à 20 mm ont une base plus plate et des protubérances plus prononcées que les juvéniles de culture obtenus à partir d'adultes provenant du même récif (L. Castell, observation personnelle). Peut-être ces caractéristiques offrent-elles une protection supplémentaire contre les prédateurs.

Le travail de terrain se poursuit et nous espérons pouvoir en communiquer les résultats de façon plus précise d'ici à 1995.

Une étude de la ressource en trocas d'Eniwetok

par Flinn Curren

Un projet du réseau des îles du Pacifique, de l'Université d'Hawaï et du conseil local d'Eniwetok Ujelang (République des Iles Marshall).

Compte-rendu sommaire et recommandations

Les ressources en trocas (*Trochus niloticus*) de l'atoll d'Eniwetok (République des Iles Marshall) ont été étudiées en juillet et août 1992. On a constaté qu'elles avaient baissé par rapport aux précédentes évaluations (Wright & Gillett, 1989).

Des échantillons de coquilles rejetées par les acheteurs ont été mesurés et les motifs possibles de ce rejet évalués. Des échantillons de trocas vivants ont également été mesurés et examinés.

Un sondage a été réalisé auprès des habitants de l'atoll au sujet des méthodes de gestion des ressources en trocas qu'ils appliquent. Des échantillons de coquilles et de chair provenant de trois endroits différents ont été envoyés au centre national d'études radiologiques de Majuro (Iles Marshall) pour analyse.

Une liste (non exhaustive) d'acheteurs potentiels de coquilles de trocas a été réalisée à partir d'informations sur les entreprises fournies par les autorités des pays insulaires. On a trouvé également deux acheteurs potentiels de chair de trocas, mais aucun acheteur d'opercules.

En ce qui concerne la gestion et l'utilisation des ressources en trocas de l'atoll d'Eniwetok, il a été recommandé de:

1. Créer une réserve pour favoriser le repeuplement naturel des récifs et prendre des mesures pour que les trocas y soient protégés avant la saison de la pêche et jusqu'à la vente des coquilles;

2. Convenir d'une méthode de fixation de quotas pour limiter les captures totales de trocas réalisées chaque saison, en fonction de l'abondance des stocks. Le quota recommandé par Wright et Gillett (1989), de 100tonnes par an, convient bien au niveau des stocks de trocas observés dans le cadre de cette étude;

3. Relever avec précision la quantité réelle de coquilles de trocas vendues chaque saison. Il est en effet particulièrement important de connaître le volume des captures pour adapter la production des années suivantes. Le volume de captures peut ensuite être modifié en fonction de l'abondance des trocas sur le récif;

4. Réglementer le diamètre minimal et maximal des coquilles des trocas capturés vivants. Il est recommandé de fixer ces limites à 10,6 cm et 14,2 cm respectivement;